



PRODUCTION ANIMALE POUR LA SECURITÉ ALIMENTAIRE

Diagnostic des opportunités pour soutenir l'élevage des animaux dans le paysage de Yangambi

L'intervention de l'Union européenne à travers le 11^{ème} Fonds européen de développement (FED) inscrit le secteur de l'environnement, de la conservation de la biodiversité et de l'agriculture durable dans les priorités nationales de la République démocratique du Congo (RDC). Le projet Formation, Recherche, Environnement dans la Tshopo (FORETS) contribue au développement du paysage centré sur la Réserve de biosphère de Yangambi (RBY).

FORETS poursuit un objectif principal :

Contribuer à la protection et à la valorisation du capital environnemental unique de la RDC en préservant l'intégrité de la RBY et en augmentant les retombées économiques positives pour les populations locales.

Que sous-tendent trois objectifs spécifiques :

- Contribuer à la conservation et la valorisation de la biodiversité et des services écosystémiques de la RBY, par la préservation de son intégrité et une amélioration de la gestion/gouvernance.
- Encourager et valoriser durablement la production agricole et forestière au bénéfice du développement socio-économique des populations des zones tampons et d'influence de la RBY.
- Atténuer la déforestation des écosystèmes naturels, cause principale du changement climatique au niveau global, et augmenter la séquestration de carbone par l'action de protection, restauration, valorisation et gestion durable des ressources naturelles dans et autour de la RBY.

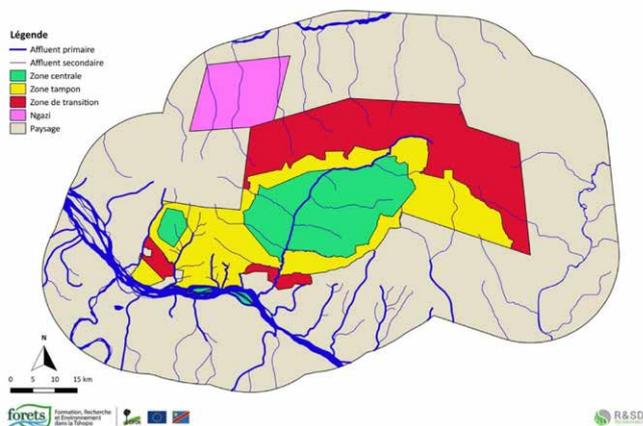


Fig. 1 : Zone d'intervention.

Dans le cadre du Projet FORETS, une étude de faisabilité pour le développement et la promotion des productions animales a été menée dans la Réserve de Biosphère de Yangambi (RBY) en avril 2018.

De manière spécifique, les objectifs de la mission étaient de proposer des stratégies d'élevage à mettre en pratique dans la zone de la RBY afin de contribuer au développement socio-économique des populations locales.

Les résultats attendus étaient les suivants :

- dresser un état des lieux du contexte pastoral dans le paysage de la Réserve ;
- identifier les typologies de production animale prometteuses (faisabilité technique des élevages, accès au marché existant, besoin en infrastructures, mode de gestion de l'élevage compatible avec les habitudes socioculturelles de la population) ;
- formuler des propositions de collaboration entre partenaires impliqués, d'appui d'investisseurs privés et d'approches intégrées de la filière d'élevage avec d'autres pratiques agro-pastorales.

La République Démocratique du Congo (RDC) dispose d'un potentiel agricole estimé à 80.000.000 d'hectares de terres arables et d'importantes superficies de pâturages pour l'élevage. Malgré ce tableau éloquent, le pays est classé parmi les plus pauvres du monde.



Fig. 2 : Chèvres en divagation dans un village.

L'agriculture, incluant l'élevage, la pêche, la chasse et la sylviculture, constitue le principal secteur de l'économie du pays. Elle contribue pour 45,7% au PIB et occupe 50% de la population. L'élevage repose principalement sur les volailles, les petits ruminants (caprins et ovins), les porcins et les bovins.

Au niveau institutionnel, la Direction de la Production et Santé Animale (DPSA) s'occupe de l'encadrement des éleveurs, du suivi vétérinaire et de l'organisation des filières animales. Elle dépend du Ministère de la Pêche et de l'Élevage et comporte quatre divisions. Au niveau provincial, les fonctions sont assurées par l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Élevage (IPAPPEL). En pratique, les relations entre les diverses structures centrales et décentralisées semblent inexistantes. En outre, les nombreuses contraintes de communication et les incertitudes financières ont rendu les services vétérinaires publics inactifs.

En ce qui a trait à la RBY, celle-ci est entourée de plusieurs villages qui exploitent abusivement la Réserve. La zone dispose d'importantes superficies arables où l'on pratique une agriculture traditionnelle basée sur la mise en jachère et le brûlis. L'élevage y est rudimentaire et constitué principalement de volailles, caprins et porcins représentant ainsi les principales sources de revenus pour les ménages pauvres. Une partie de la population pratique également la pêche, la chasse et la récolte de chenilles et champignons.

La RBY abrite également deux institutions scientifiques de renom : l'INERA et l'IFA. Malheureusement, en ce qui concerne l'INERA, toutes les infrastructures d'élevage sont dans un état de délabrement avancé.

Afin de mener à bien son étude, l'expert a passé en revue les sources documentaires à sa disposition (INERA, IFA, IPAPPEL) et mené des entretiens structurés et semi-structurés sous forme d'interviews. Il a privilégié l'approche participative afin d'impliquer activement les éleveurs.

Les entretiens ont été réalisés sur une période de deux semaines avec l'aide d'un guide local. Ils se déroulaient en présence du chef de village et d'autres villageois intéressés par le sujet.

Tableau 1 : Comparaison des paramètres zootechniques des poules dans les situations avant et avec projet.

Paramètres	Avant projet	Avec projet
Entrée en ponte (jours)	180	180
Nombre d'œufs pondus par poule et par an	40	48
Nombre d'œufs mis à couver / poule / an	34	38
Taux d'éclosion	80%	80%
Nombre de poussins éclos / poule / an	27	30
Sex Ratio à la naissance	50%	50%
Mortalité des poussins [0 - 1 an]	60%	30%
Mortalité des adultes	40%	15%
Taux de réforme des poules mères (%)	33%	33%
Taux de réforme des coqs (%)	50%	50%
Présence moyenne annuelle des poules adultes	0,8	0,925

L'étude a révélé les principales contraintes liées à la production animale et constituant un frein majeur au développement du secteur. Tout d'abord, un encadrement et des formations adéquates font défaut. De plus, les éleveurs manquent cruellement de structure et d'organisation. L'élevage pratiqué est de type familial traditionnel de cycle court générateur de revenus destinés à satisfaire les besoins sociaux de base (école, santé, dote, funérailles, etc.). Les animaux sont exclusivement de race locale et adaptés aux conditions d'élevage extensif. Le taux de mortalité est très élevé en raison de la prédation, des maladies (Newcastle, Peste Porcine Africaine) et de l'absence totale de suivi par des services vétérinaires.

Les marchés sont facilement accessibles pour certains mais moins pour d'autres qui doivent parfois parcourir plus de 15 km pour s'y rendre. Contrairement aux volailles, les petits ruminants et les porcs ne sont pas destinés à l'autoconsommation et sont principalement écoulés à Kisangani.

Le mode d'élevage est rudimentaire avec une alimentation inadéquate des animaux. La majorité d'éleveurs ne dispose pas d'enclos ou de bâtiments destinés aux animaux. Ces derniers, exposés aux intempéries, se couchent à proximité des habitations favorisant ainsi la prévalence des maladies. Les animaux, livrés à eux-mêmes, errent dans la nature en quête de nourriture et d'eau, s'exposant, de surcroît, aux maladies parasitaires. Par ailleurs, cette divagation animale est en partie responsable de l'élimination d'espèces fourragères nutritives et appréciées ce qui a pour conséquence un appauvrissement des pâturages naturels et un frein au développement de l'élevage de certaines espèces. Les pertes liées aux vols, maladies, accidents et prédateurs se révèlent importantes.

Les résultats de l'étude montrent également une régression du potentiel génétique des animaux. En effet, les éleveurs vendent généralement en premier les mâles et ceux à croissance rapide. Par conséquent, la reproduction a lieu majoritairement au sein d'une même lignée augmentant le taux de consanguinité. Il en résulte une hausse du taux de mortalité et une diminution de la taille des animaux.



Fig. 3 : Porcheries de l'INERA

Pour terminer, les éleveurs sont confrontés aux contraintes d'ordre institutionnel et aux tracasseries administratives. De façon générale, on note un manque de communication entre les structures et ce, à tous les niveaux ; l'inactivité des services vétérinaires publics et de contrôle ainsi que l'absence de moyen, de laboratoire et de pharmacie. En outre, très peu d'études sont effectuées dans le secteur de l'élevage. Cela engendre une insuffisance d'informations disponibles en vue de définir des stratégies en matière d'amélioration des productions animales.

Compte-tenu de ce qui précède, les activités proposées par l'expert viseront à appuyer les élevages de volailles, de porcs et petits ruminants et à réduire les facteurs contraignants.

Les stratégies de relance et de promotion des filières agropastorales prometteuses sont les suivantes :

- une structuration des ménages agricoles et éleveurs ciblés en organisations de producteurs *via* lesquelles transiteront les appuis du projet au profit de tous les bénéficiaires finaux ;
- la promotion et le développement des filières agropastorales (volaille, caprin et porcin). Ceci impliquera la reconstitution des ressources génétiques *via* les institutions de recherche existantes dans la zone, l'amélioration des techniques de conduite et d'alimentation des animaux, le renforcement de services publics en santé animale et en intrants vétérinaires, la vaccination contre les épidémies fréquentes et un appui à la commercialisation des produits d'élevage.

L'évaluation du projet s'effectuera par le biais d'indicateurs objectivement vérifiables et devra être organisée à tous les niveaux en impliquant tous les acteurs. L'expert préconise également une évaluation externe à mi-parcours du projet.

La formation aux nouvelles techniques d'élevage, l'accès aux soins vétérinaires, l'introduction de mâles performants ainsi que l'appui de services publics du secteur auront des impacts qualitatifs mesurables, à savoir une diminution de la mortalité, des vols et des maladies, une augmentation de mises bas ainsi qu'une croissance des effectifs (tableau 1).

Toutefois, la mise en application de ces nouvelles techniques exigera des efforts en matière de suivi et d'entretien des animaux ainsi que des dépenses supplémentaires. En effet, il est important notamment de fournir aux animaux un habitat adéquat et une alimentation adaptée à leurs besoins.

A cela s'ajoute les divers risques potentiels encourus lors du projet. Par exemple, les ACSA sont susceptibles, après leur formation, de changer d'activité et de vendre les kits reçus. Afin de palier cette éventualité, il conviendrait de les sensibiliser à l'intérêt du métier mais aussi de diminuer les *per diem* au fur et à mesure de la formation afin de cibler correctement les personnes réellement intéressées par l'activité. De même, les géniteurs de race améliorée risquent d'être vendus avant la saillie. Par conséquent, il serait préférable que l'octroi des animaux aux éleveurs fasse l'objet d'un contrat préalable entre les parties.

L'application de ces diverses recommandations permettrait d'augmenter les revenus des populations locales tout en réduisant les activités dévastatrices dans la RBY.

1. Résultats spécifiques et impacts attendus des activités du Projet FORETS

Les investigations sur les productions animales s'inscrivent dans l'(es) activité(s) suivante(s) :

- OS2R2A2 : Evaluation des pratiques agricoles

Un Indicateur objectivement vérifiable (IOV) est associé à ces activités : des alternatives d'approvisionnement en protéines animales sont mises en place pour un équivalent-substitution de 50 tonnes de viande et de poissons à l'horizon 2021.

- PSE - Indicateurs de bien-être humain : #1 (CSI), #2 (SCA).
- PSE - Indicateurs intégrité écologique : #8 (conservation de la biodiversité).

2. Rôles spécifiques des acteurs

Le schéma matriciel des rôles dans le cadre de ces activités est le suivant

Acteurs \ Rôles	Planification	Organisation	Coordination	Réalisation	Contrôle
CIFOR	X	X	X	X	X
R&SD	X	X	X	X	X
Secteur Privé*	X	X	X	X	X
INERA*	X	X	X	X	X
SC*				X	
MAB					X
CLD*				X	

* Procédure de sous-traitance, contrat de services, contrat de travaux, etc. tous basés sur la performance et la qualité des livrables, y compris la documentation de ceux-ci.

3. Bénéficiaires direct et indirects

Les bénéficiaires directs sont :

- INERA
- Communautés locales partenaires du Projet

Les bénéficiaires indirects sont :

- Communautés locales non partenaires du Projet
- MAB, SC et INERA.

4. Gestion du risque et durabilité des impacts

La gestion du risque est essentiellement assurée par les obligations contractuelles de la procédure de sous-traitance, la concertation entre les parties-prenantes et l'existence d'un contrôle qualité.

La durabilité des impacts relève des parties prenantes, en particulier des bénéficiaires directs énoncés ci-avant.



Ce projet, qui est financé par l'Union européenne, est mené par le CIFOR dans le cadre du Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie (FTA), avec l'appui financier des donateurs du Fonds du CGIAR : on.cgiar.org/CGIARFundDonors.



PROGRAMME DE RECHERCHE SUR les Forêts, les Arbres et l'Agroforesterie



IFA SOCIYA

UNIVERSITE DE KISANGANI



IITA



World Agroforestry Centre



Photos : Axel Fassio/CIFOR

cifor.org/forets | forestsnews.cifor.org



Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

Le CIFOR contribue au bien-être humain, à l'équité et à l'intégrité de l'environnement en réalisant des travaux de recherche novateurs, en renforçant les capacités de ses partenaires et en nouant le dialogue avec tous les acteurs afin d'éclairer les politiques publiques et les pratiques qui touchent les forêts et les populations. Le CIFOR est un centre de recherche du CGIAR et dirige le Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie (FTA). Le siège du CIFOR est à Bogor, Indonésie, avec des bureaux à Nairobi, Kenya; Yaoundé, Cameroun et Lima, Pérou.

